

CONSEIL DES SAGES DE LA COMMUNE DE SAINT AGNANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 04/04/2015

Présents

Mme Briet adjointe du maire

Mme Bouchez conseillère municipale référente au conseil des sages

Mrs Coullandreaux, Mr Martineau, Derobinson, Grenèche, Marchand, Rémeur, Suire, Thommeret

Absents et excusés

Mrs Réau, Bole Besançon

En début de réunion Mme Briet a donné au conseil plusieurs informations concernant les précédentes demandes à la Municipalité

-L'éclairage de la ville la nuit va être réduit et fera l'objet d'une information lors de la réunion publique le 24 avril

-Concernant l'opération « Nature Propre » il est prévu un rapprochement avec les associations et les écoles pour organiser une journée de nettoyage Mme Karen Huet en charge du chantier est déjà au courant de la demande du conseil .

-Le Conseil Communal d'Action Sociale a commencé à réfléchir sur les proposition du Conseil des sages :

A l'étude : la possibilité de reculer l'âge de l'accès au repas et aux colis des anciens de 1 an tous les 2 ans

La suggestion de faire payer le conjoint qui n'a pas l'âge requis semble difficile à accepter les membres du CCAS pensent que cela pénaliserait trop nos anciens .Cette proposition sera revue lors d'une prochaine réunion du CCAS

1 -EMBELISSEMENT DE LA VILLE

Mr Martineau a travaillé sur le sujet et vous trouverez en pièces jointe ses remarques qui concernent également le pigeonnier(qui n'appartient pas à la commune mais à Mr Mercier)

De plus pour le fleurissement de la ville la question de se fédérer avec d'autres communes pour l'achat des fleurs est posée

2-PROBLEME D'ENTRETIEN DE CERTAINES PARCELLES PRIVEES

Mr Suire attire l'attention du conseil sur le manque d'entretien de certaines parcelles privées Dans le hameau de Villeneuve (mais ce n'est pas le seul) certains terrains sont envahis de ronces et ne sont pas entretenus

Mme Bazin en visite a effectivement constaté ce fait puisqu'elle habite à Villeneuve

2-LOCAUX POUR LES PERSONNES AGEES

Mr Marchand va rédiger une lettre à éditer dans le journal et le site internet de la commune invitant les aînés de la commune à créer des activités de loisir.

Vous trouverez en pièces jointes les propositions de Mrs Suire et Matineau

Le conseil se réunira le Jeudi 21 Mai à 16 Heures salle du conseil municipal